Département DU LOIRET

Arrondissement DE MONTARGIS

Canton DE COURTENAY Procès-verbal

du conseil municipal

de la commune de PERS-en-Gâtinais

Séance du 25 avril 2025

<u>Date de convocation</u> : 22/04/2025 <u>Date d'affichage</u> : 22/04/2025

**NOMBRE DE MEMBRES:** 

Afférents au CM: 10

En exercice :
Présents :

Présents: 7 Votants: 8

## Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

– M BOUSSIN Serge – Mme POITOU Rolande – Mme LAPEYRE Claire – M. TOUZE Laurent – Mme MARIE Audrey

– Mme HAMON Nadège

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés: - M. LÉTHUMIER Mickaël sans pouvoir. - Mme BOURGEOIS Karine, pouvoir à M BOUSSIN Serge

- M GAUVIN Alexandre, absent.

#### Ouverture de la séance à 19h03

### Ordre du jour:

- 1. Nomination du secrétaire de séance. Mme HAMON est désignée.
- 2. <u>- Approbation du Procès-Verbal du 4 avril 2025.</u> Pas de remarques.
- 3. Informations du Maire, 3CBO, agenda, points divers.
  - Vendredi 18 avril, M. Chevalier et Mme Poitou ont assisté au Conseil du Syndicat du Betz et de la Cléry qui concernait principalement le vote du budget. Le prix de l'eau aura une légère augmentation. Les nouveaux montants seront communiqués prochainement.
  - Lundi 21 avril, M le maire remercie les 7 membres du conseil présent et, malgré une météo menaçante, nous étions une trentaine de participants pour des jeux et la traditionnelle chasse aux œufs.
  - Jeudi 24 avril, réunion de la commission environnement de la 3CBO.
    - Présentation du projet de l'éco pôle de Courtenay.
    - De nouveaux moyens de collecte pour les cimetières seront proposés prochainement.
  - Samedi 26 avril, théâtre, pour le moment 25 participants.
  - Jeudi 8 mai, cérémonie avec participation des pompiers du Bignon à 11h00.

#### 4. — Délibérations pour Décisions Modificatives au budget 2025

1ère DM pour l'affectation des 78114,37 € (solde 2024 section investissement commune) au compte 1068 et afin d'équilibrer le budget imputer une dépense équivalente au compte 231.

2éme DM pour l'intégration de 1345,34 € (clôture 2024 section fonctionnement CCAS) au compte 002 et afin d'équilibrer le budget, augmenter le compte 615231 de la même somme.

#### 5. - Questions diverses.

#### M le Maire propose plusieurs sujets :

1/ Projet d'arrêté au conseil municipal pour les horaires des nuisances sonores.

Ceci concernera les outils à moteur thermique comme électrique servant à l'entretien des espaces naturels comme ceux pour le bricolage. Suite à un temps d'échange, M. Le Maire propose de réfléchir à une amplitude horaire, les conseillers seront sollicités la semaine prochaine en prévision de prendre un arrêté.

# **Exemple d'amplitude horaire**:

- La semaine de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30.
- Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- 1/ M le Maire demande l'avis du conseil pour l'accueil de la tournée « Calamity Jane » du Théâtre des Vallées. Il a sollicité le maire de Mérinville pour une collaboration et attend sa réponse. La date restante étant le mardi 7 octobre, l'avis est mitigé pour un jour en semaine, en période scolaire et avec une incertitude météo.
- 3/ Organisation d'un vide greniers le dimanche 21 septembre.
  Il propose que cette organisation soit préparée par Mme Poitou qui accepte mais attend une aide des membres du Conseil Municipal. M le Maire ajoute qu'il y aura également la commission des loisirs.
- 4/ Avis du conseil pour la proposition d'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique. Compte tenu des frais et de la durée, le conseil refuse cet aménagement.
- 5/ Avis pour la date de la fête nationale, sachant que le 14 juillet est un lundi et que le lendemain est jour ouvré. M le Maire propose une réflexion pour une fête du village, genre de la saint Loup.

M Touze demande s'il serait possible d'envoyer un courrier au propriétaire de la maison située en face du 8, route de l'ancienne tuilerie car la végétation est envahissante. Il sera recherché si nous avons un moyen de contact avec ce propriétaire.

#### Fin de la séance à 20h08

La secrétaire de séance

M Nadège HAMON

Le Maire

Jean-Luc CHEVALIER